

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023

Présents : Mesdames CARNET, CADINOT et DEMARAIS.

Messieurs ALLARDIN, DROUET, MARTIN de LAGARDE et SIMON.

Absents excusés : Messieurs LECONTE et VERRAES.

Secrétaire : Monsieur ALLARDIN.

1) Lecture et approbation du PV du 07 avril 2023

2) SDE76

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est demandé de délibérer concernant l'adhésion de la commune de Bolbec au SDE76. Cette proposition d'adhésion est acceptée à l'unanimité. Le Conseil Municipal interroge toutefois le SDE76 sur l'intérêt de regrouper autant de communes, qui sont parfois des communes de taille importante.

3) SIAEPA

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est demandé de délibérer afin d'émettre un avis favorable ou défavorable quant à la modification de l'adresse du siège du SIAEPA Vallée de l'Eaulne.

L'adresse proposée est le 1 route de Vatierville 76270 SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE, en remplacement du 1 lotissement du tilleul 76270 SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce changement d'adresse.

4) Remplacement de Monsieur HAUDRECHY, Adjoint technique

Monsieur HAUDRECHY, Adjoint technique de la commune, part en retraite au 1^{er} septembre 2023 et il est nécessaire de le remplacer. Plusieurs options sont alors envisagées : faire appel à une entreprise spécialisée dans l'entretien communal et/ou des espaces verts, ou embauche d'un nouvel Adjoint technique.

Finalement le Conseil Municipal se met d'accord ainsi :

- Un devis a été reçu par M. Bourdon Valentin pour l'entretien des espaces verts entre le 1^{er} septembre 2023 et le 31 décembre 2023. Il s'élève à 2 924,25 € TTC. Il a été décidé d'y donner suite. Le Conseil donne son accord à Madame le Maire pour le signer et effectuer toutes autres démarches nécessaires.
- Parallèlement, un Adjoint technique polyvalent va être embauché à raison de 16h par semaine, sur 2 jours, pour l'entretien communal autre que les espaces verts. Une annonce sera parue dans Le Réveil. Le Conseil donne une nouvelle fois son accord à Madame le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

5) Remplacement de Monsieur CUFFEL, Adjoint administratif

La lettre de démission de Monsieur CUFFEL, secrétaire de mairie, a été réceptionnée fin juin 2023. Il doit effectuer une période de préavis de 2 mois, son contrat se terminera alors fin août 2023. Il est nécessaire de le remplacer dès le 1^{er} septembre 2023.

Le Conseil Municipal décide donc de faire paraître une annonce d'offre d'emploi dans le journal Le Réveil, sur le site Emploi-territorial, sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la Communauté de Communes de Londinières.

6) Travaux en cours

La rénovation du préau de la Salle François Allardin est prévue pour cet été. Suite à un problème dans le dossier de subvention DETR, un courrier va être adressé à Monsieur le Sous-Préfet de Dieppe et Monsieur le Député.

Concernant la réparation des cloches de l'église, l'entreprise Biard-Roy a été relancée. Le devis s'élève à 2 348,95 € TTC, ce montant sera financé par la commune et par l'Association Sainte-Marguerite Saint-Vaast à hauteur de 800 €.

Un nouveau défibrillateur a été commandé. L'opération sera subventionnée à hauteur de 50% par le département.

7) Modification des horaires de l'école

Monsieur SIMON prend la parole pour expliquer au Conseil Municipal un projet de modification des horaires de l'école primaire et du parcours du car scolaire. Le but recherché est de réduire le temps de présence des enfants dans le car entre le matin et le soir.

En remplacement des horaires actuels 8h55 – 11h55 / 13h15 – 16h25 sont proposés les horaires suivants : 9h05 – 11h55 / 13h15 – 16h35. Couplé avec une modification des horaires et des arrêts du car scolaire, ce changement devrait notamment permettre aux enfants de rentrer plus tôt chez eux.

Compte tenu du court délai, il est nécessaire de vérifier si ce changement pourra être effectif dès la rentrée de septembre 2023 ou en cours d'année.

Dans l'intérêt des enfants, le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable à cette modification des horaires d'école.

8) Questions diverses

- Encaissement de deux chèques, l'un concernant un remboursement du prestataire informatique et l'autre concernant une vente de verres.
- Fermeture annuelle de la mairie du 7 au 28 août 2023.
- Le projet de remplacement de l'éclairage public en ampoules LED est reporté en 2024 à l'initiative du SDE76.
- De nouvelles propositions d'installations d'éoliennes ont été reçues, la majorité du Conseil Municipal refuse toujours d'en implanter.
- Comme demandé par le Centre de Gestion, deux personnes ont été choisies comme référents déontologiques de la commune.